



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 002/2025/MINAE/UGPM/PS-DAF

29/04/2025

1. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Entretien et réparation du véhicule administratif TOYOTA HILUX REVO IM 6884 TBJ de la DAF .

Les Fournitures ou Prestations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à quatité fixe conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consulation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RAZAFINDRAPARANY Andrianjaka
- Fonction : Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics
- Adresse : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ANOSY 2ème Etage, Porte 213
- E-mail : prmpminae18@gmail.com
- Bureau : UGPM MINAE Anosy Antananarivo , Étage : 2ème , Porte : 213

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à l'UGPM MINAE Anosy, 2ème étage, porte 218 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : dix mille Ariary (Ar 10 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics, Bâtiment MINAE Anosy , étage: 2ème / porte: 218 , au plus tard le 09/05/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y

assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, Le 29/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics